

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20200227-38-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

**N° 38/20**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 20 février 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 05 mars 2020,

**Objet de la délibération :**

**Desserte collège Quingey :**

- Marché travaux
- DMO Quingey et Département
- Demandes de subvention

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents	
• Dont suppléés :	4
• Dont représentés :	5
• Excusés :	4
• Non excusés	24
- Votants	71

Résultat du vote	
➤ Pour :	71
➤ Contre :	0
➤ Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020**

L'an deux mil vingt

Le vingt-sept février,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animations et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

**Procuration** M. Laithier Didier à M. Stadelmann Jean-Claude, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime

**Suppléé(e)s** M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Barbet Henri par M. Caly Michel, M. Bart Adrien par Mme Ducouloux Marie, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale

**Excusé(e)** Mmes Berger Danièle, Magneron Monique & Faillet Bernadette, M. Nicolet Jean-Paul

**Absent(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Teles Patrick, Bole Léon, Bardey Philippe, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Roland Jean-Louis, Petetin Yves, Simon Gilles, Vergey André, Bruchon Pierre, Quété Gérard & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Les travaux de réhabilitation du collège Félix Gaffiot seront achevés par le Département pour la rentrée scolaire 2020/2021.

Historiquement, la CCCQ devait sécuriser la circulation aux abords du site.

La commune souhaite profiter de l'opération pour enfouir des réseaux et construire un réseau d'eaux pluviales.

Par mesure de simplicité, il est proposé que la CCLL, par délégation de maîtrise d'ouvrage, porte l'opération globale, c'est-à-dire consulte pour le choix des entreprises, demande les subventions et conventionne avec le Département au titre des OPSA.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Valide le coût prévisionnel de l'opération et le plan de financement ci-dessous ; la répartition des subventions entre la CCLL et Quingey sera à déterminer en fonction des notifications reçues :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20200227-38-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Dépenses		Montant € HT	Recettes	Montant
Eaux pluviales	Travaux à charge de la commune	53 617.00	OPSA	58 530.00
Enfouissement réseaux		16 565.00	Amendes de police	78 383.00
Eclairage public		25 941.00	Bordures Trottoirs	16 845.30
Mobilier urbain		5 115.00	Commune	95 291.50
Espaces verts		4 200.00	SYDED	10 626.50
Voie bus - Trottoirs		225 002.90	Contrat de ruralité	A définir
SPS		1 500.00	CCLL	72 264.60
<b>TOTAL</b>		<b>331 940.90</b>	<b>TOTAL</b>	<b>331 940.90</b>

- Autorise le Président à signer les délégations de maîtrise d'ouvrage avec le Département et Quingey,
- Autorise le Président à solliciter les subventions mobilisables.

Fait et délibéré en séance, le 27.02.20

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes  
Louis Veuve  
7, rue Edouard Bastide  
29200 GRNANS